



Yacht Club de l'Odét

Club allié du Yacht Club de France

Glazigouden - 27 et 28 août 2022

Avenant n° 1 à l'avis de course

Paragraphe 4.2 Documents éligibles à l'inscription : annule et remplace

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

2) Documents éligibles à l'inscription

- Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide,
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant »,
 - Soit une licence temporaire 4 jours.
- Une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage.